



Assemblée Générale du 4 avril 2012

Salle Supersaxo, Rue de Lausanne, Sion

Ordre du jour :

1. Ouverture et souhaits de bienvenue

Le président, Emmanuel Reynard, salue les membres qui par leur présence (9 personnes) encouragent le travail du comité. Il excuse l'absence des cinq personnes, membres du comité ou membres qui n'ont pu participer à cette 1^{ère} assemblée générale ordinaire (Hans-Robert Ammann, Pierre Dubuis, Muriel Borgeat Theler, Grégoire Testuz et Lucien Grangier).

2. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée constitutive du 6 avril 2011

La secrétaire, Myriam Evéquozy-Dayen, donne lecture du procès-verbal de l'assemblée constitutive qui s'est tenue le 6 avril 2011 à 16h aux Archives de l'Etat du Valais.

Au cours de celle-ci, les statuts ont été approuvés et le comité a été constitué. Le montant de la cotisation a été fixé à 20 francs pour les membres individuels et à 50 francs et plus pour les institutions et les membres collectifs. Le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

3. Rapport du président

Après avoir évoqué le contexte entourant la création de notre association, le président, Emmanuel Reynard, informe l'assemblée que l'année 2011 a été principalement dédiée à l'organisation du 8^e colloque „Mémoires du Rhône“. Il a eu lieu le 2 décembre 2011 à la Haute Ecole Pédagogique du Valais (HEPVs), à Saint-Maurice et a réuni une soixantaine de participants. Comme par le passé, le programme a été proposé par le comité et les communications ont été organisées autour de deux thématiques: les études historiques et archéologiques sur le Rhône et les cours d'eau alpins. La journée a été ouverte par une conférence inaugurale du professeur émérite Christian Pfister, de l'Université de Berne, qui a présenté un panorama des inondations en Valais depuis 1500.

Cette conférence inaugurale a été suivie par la présentation des résultats de recherches sur l'histoire du climat, par Gregor Zenhäusern, de l'Institut de recherche sur l'histoire des Alpes, de Brigue. Les deux dernières communications de la matinée ont permis d'apprécier l'histoire du fleuve dans la région de Leytron-Martigny sous le double éclairage des études géophysiques (Laetitia Laigre, de l'Institut de géographie de l'Université de Lausanne) et des études historiques (Muriel Borgeat Theler,). Cette dernière communication permettait de présenter à la suite de la communication d'Alexandre Scheurer lors d'une précédente édition, les résultats des travaux de recherche menés dans le cadre projet "Sources du Rhône" des Archives de l'Etat du Valais.

L'après-midi a permis de se pencher sur les techniques de recherches et les résultats de prospection menées par la communauté des archéologues. La première communication de Regula Steinhauer-Zimmermann et Jakob Obrecht concernaient les prospections menées dans la vallée de la Linth. Puis ont été présentés les résultats de deux sites rhodaniens emblématiques:

- le site de Gamsen, par les collaborateurs du bureau ARIA;
- le site de Finges, par Michel Guélat et Olivier Paccolat.

Les travaux ont permis de répondre à une question soulevée par Denis Weidmann dans la synthèse que nous avons publiée en 2009, à savoir l'indigence des connaissances archéologiques de la plaine du Rhône.

Cette première année a également été dédiée à l'organisation des tâches au sein du comité. En plus du président élu lors de l'assemblée constitutive, ont été nommés: Gilles Borel, vice-président; Alexandre Vogel, trésorier et Myriam Evéquozy-Dayen, secrétaire.

Alexandre Vogel a ouvert un compte pour notre association auprès de la Raiffeisen et les soldes des colloques antérieurs ont été récupérés auprès du caissier de la Fédération des associations et fondations historiques du Chablais (FAFHC) que nous remercions pour leur appui. Myriam Evéquozy-

Dayen a continué à entretenir les liens avec le Service de la culture du Canton du Valais qui est remercié également pour son appui financier, tout comme M. Clivaz, directeur de la HEPVS, pour avoir accueilli notre colloque dans leurs locaux.

Enfin, notre association adresse ses remerciements à la commune de Sion qui a mis gracieusement à disposition la Salle Supersaxo pour notre assemblée générale.

4. Modifications statutaires

Comme le colloque se déroule au mois de décembre, il ne s'avère pas possible d'effectuer la clôture des comptes à la fin de l'année civile, ainsi que le précise l'article 15 de nos statuts 2011. Le comité a donc proposé sa modification qui a été approuvée à l'unanimité par l'assemblée. Désormais, la teneur de l'article 15 est la suivante: "L'exercice annuel s'étend du 1^{er} avril au 31 mars."

5. Présentation des comptes 2011, rapport et approbation

Le trésorier, Alexandre Vogel, présente les comptes de ce premier exercice. Il tient le détail des écritures à la disposition des membres présents et donne lecture des recettes qui se montent à CHF 7'729.15, grâce aux reliquats des colloques précédents (CHF 2590.05) versés par le trésorier de la Fédération des associations et fondations historiques du Chablais (FAFHC).

Les dépenses se montent à 4'414.90. Leur analyse met en évidence un montant d'environ 3000 francs pour frais de déplacements et de repas des intervenants au colloque, frais de repas des membres du comité, apéritif et cafés. Vu que le montant demandé pour le repas ne couvre pas les frais, le comité a décidé de l'augmenter en 2012.

Le trésorier relève que la mise à disposition de la salle par la HEP-VS de Saint-Maurice et le service assuré le matin par la FAFHC ont contribué à la bonne gestion du colloque 2011. Il souhaite qu'à l'avenir notre association tienne la ligne suivie jusqu'ici.

Le président remercie le caissier pour son travail et donne la parole Romaine Perraudin Kalbermatter pour la vérification des comptes qui ont été examinés en date du 2 avril 2012 par elle-même et Nicolas Mettan. Les vérificateurs attestent que les comptes ont été tenus avec exactitude et qu'ils sont conformes aux écritures.

A la demande du président, l'assemblée approuve les comptes et donne décharge au caissier.

6. Nomination des vérificateurs des comptes

Vu que les personnes sollicitées suite à l'assemblée constitutive n'ont pas accepté la charge de vérificateurs des comptes, le comité propose à l'assemblée générale les candidatures de Romaine Perraudin Kalbermatter et celle Nicolas Mettan. Ils sont applaudis par l'assemblée et le président les remercie d'avoir accepté cette charge.

7. Programme 2012 - colloque 2012

L'organisation du colloque 2012 constitue l'activité principale de notre association et elle permet de promouvoir les objectifs de notre association.

Le prochain colloque aura lieu le 7 décembre 2012 à Aigle et notre association compte sur la collaboration avec la Fédération des associations et fondations historiques du Chablais. Des contacts ont déjà été pris avec la présidente, Mme Elfrieda Walder.

Il portera sur la thématique des relations entre fleuve et société (sociologie, ethnologie) ainsi que sur le Quaternaire dans le Chablais, notamment les résultats de recherches liés à la Transchablaisienne et au delta du Rhône.

Le président ajoute que le comité est ouvert à toute proposition d'activité émanant de l'assemblée. La discussion est ouverte et les points suivants sont abordés: est-ce possible d'envisager une contribution sur la création artistique contemporaine? Comment la concilier avec l'aspect scientifique des autres contributions? Il pourrait s'agir également d'aspects liés aux fêtes du Rhône, à la musique, à la littérature, notamment à Albert Mathier. Une prise de contact pourrait être envisagée avec Jérôme Meizoz, Centre sur la littérature suisse romande, Université de Lausanne.

Comme en 2013 aura lieu le 10^{ème} colloque "Mémoires du Rhône", il pourrait y avoir à cette occasion une manifestation particulière avec exposition. Il serait intéressant de solliciter des partenaires pour développer une création artistique contemporaine et créer un événement.

8. Divers et clôture de l'assemblée

La parole n'étant pas demandée, le président soumet à l'assemblée une proposition concernant la communication interne à notre association. Les membres présents choisissent à l'unanimité le courrier électronique plutôt que le courrier postal pour la transmission des informations qui leur sont destinées.

La prochaine assemblée aura lieu au début avril 2013. La date provisoire retenue pour l'instant est celle du mercredi 10 avril 2013, à 18h, à Saillon. Elle sera suivie d'une communication d'Henri Thurre sur la Sarvaz.

Le président clôt la séance à 18h45 après avoir invité les membres présents à partager le verre de l'amitié dans un établissement du voisinage.



La secrétaire de l'Association « Mémoires du Rhône »
Myriam Evéquoz-Dayen